



Difficultés direct energie

Par **mrv33**, le **20/03/2017 à 13:17**

Bonjour, j'ai déménagé l'an dernier et j'ai souscrit chez direct energie. A ce moment là mes mensualités étaient de 80 euros pour 18720 KWH annuelle. Au mois de novembre, ils m'ont changé les mensualités à 141 euros pour 11425 KWH annuelle (je trouve déjà un bémol mais avec de multiples appels tout est normal à chaque fois). Et là j'ai une facture de régularisation de près de 800 euros or que chaque mois je prend le temps de noter ce qu'il y a écrit sur mon compteur (j'ai juste 2000 KWH de plus sur ma consommation). De plus je ne vis que dans 63m2 à trois.

Par **amajuris**, le **20/03/2017 à 16:56**

bonjour, nsi vous n'arrivez pas à régler ce litige avec direct énergie, vous pouvez contacter le médiateur de l'énergie. nvoir ce lien: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F20820> nsalutations